

# FAIRE DU SAINT-LAURENT UN PUISSANT VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

NOUVELLE VISION MARITIME

INSPIRÉE DU PROJET SAINT-LAURENT

Document de consultation



## NOUVELLE VISION MARITIME INSPIRÉE DU PROJET SAINT-LAURENT

Véritable stratégie économique, sociale et environnementale, ce projet de société sera élaboré sur une période de 15 ans (2020-2035). Un premier plan couvrira les années 2020-2025 et ciblera les actions prioritaires à mener.

La nouvelle vision maritime permettra de créer et de maintenir des emplois payants et de générer des investissements privés dans toutes les régions du Québec, et ce, dans le but d'accroître le niveau de richesse des Québécoises et des Québécois.

## DEUX GRANDES PRIORITÉS POUR LA PÉRIODE 2020-2025

1. DÉVELOPPER UN « CORRIDOR MARITIME INTELLIGENT » POUR LA NAVIGATION, LES NAVIRES DU FUTUR ET LES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT
2. STIMULER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABLE DES COMMUNAUTÉS MARITIMES AU MOYEN DE L'ÉCONOMIE BLEUE

# 1. DÉVELOPPER UN « CORRIDOR MARITIME INTELLIGENT » POUR LA NAVIGATION, LES NAVIRES DU FUTUR ET LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Les activités économiques liées au transport maritime (transport des marchandises et des personnes, ports et zones industrialo-portuaires, pôles logistiques, etc.) seront développées en synergie et en complémentarité. **À l'horizon 2035, le Québec se sera doté d'une infrastructure économique maritime intelligente.**

## CORRIDOR MARITIME INTELLIGENT

Le corridor maritime intelligent est un nouveau modèle géographique qui vise à recourir à l'intelligence artificielle et à l'automatisation des opérations pour augmenter l'efficacité et la fluidité des échanges commerciaux. Il s'agit aussi d'un espace intégré qui permet d'interconnecter l'ensemble des acteurs dans le but d'augmenter leur performance économique tout en limitant leur empreinte environnementale.

## AFIN D'ATTEINDRE CET OBJECTIF, IL EST PROPOSÉ DE :

### MODERNISER LES PORTS

- > Les ports du Québec figurent parmi les plus âgés du Canada et malheureusement ces ports souffrent actuellement d'un important déficit d'investissements, pouvant limiter leurs activités et leur développement.

### MISER SUR L'INTERMODALITÉ

- > L'intermodalité doit reposer sur le principe de la complémentarité des modes de transport, dans le but de recourir au bon mode, au bon endroit. La compétitivité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement tient à la capacité du réseau à réaliser rapidement la manutention et le réacheminement des marchandises.

### CONSOLIDER LES ZONES INDUSTRIALO-PORTUAIRES (ZONES IP) ET LES PÔLES LOGISTIQUES

- > À l'heure actuelle, plusieurs défis se posent quant au développement des zones industrio-portuaires et des pôles logistiques, notamment des enjeux environnementaux.

### AUGMENTER L'EFFICACITÉ ET LA FLUIDITÉ DES ÉCHANGES COMMERCIAUX NOTAMMENT GRÂCE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- > Pour être compétitif et répondre aux exigences actuelles, un système intermodal doit être instrumenté et connecté. Le Québec accuse un retard en la matière, faisant face à un problème de dispersion de l'information et au cloisonnement des différents modes de transport composant les chaînes d'approvisionnement.

# 2. STIMULER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE ET RESPONSABLE DES COMMUNAUTÉS MARITIMES AU MOYEN DE L'ÉCONOMIE BLEUE

Aujourd'hui, on ne peut plus envisager la croissance économique sans tenir compte de l'environnement et de l'acceptabilité sociale des projets. Plusieurs communautés situées le long du Saint-Laurent ont basé leur développement sur des activités liées à l'économie maritime. Dans ce contexte, il faut privilégier l'équilibre entre le développement économique, la protection des écosystèmes et le bien-être des communautés. **À l'horizon 2035, le Québec sera un chef de file en matière d'économie bleue, contribuant ainsi à l'augmentation du PIB (bleu), tout en préservant l'environnement et en favorisant le bien-être des communautés maritimes.**

## ÉCONOMIE BLEUE

L'économie bleue correspond au cadre de référence sur lequel se développera la nouvelle vision maritime du Québec. Elle intègre la croissance durable et responsable de l'économie maritime, la réduction de l'empreinte carbone et écologique ainsi que la synergie et la complémentarité dans l'action gouvernementale.

AFIN D'ATTEINDRE CET OBJECTIF,  
IL EST PROPOSÉ DE :

### **CRÉER DES EMPLOIS PAYANTS GRÂCE À L'ÉCONOMIE BLEUE**

- > Les emplois liés à l'économie maritime offrent des avantages considérables dont le Québec doit tirer profit : plusieurs d'entre eux sont situés en région et pourraient donc contribuer au développement des communautés maritimes. Ils sont reconnus également pour être payants. Toutefois, comme dans plusieurs autres domaines, les organisations et les entreprises du secteur maritime sont confrontées à un enjeu de rareté de main-d'œuvre qui risque manifestement de s'intensifier au cours des prochaines années.

### **METTRE EN VALEUR LES FILIÈRES DE L'ÉCONOMIE BLEUE ET FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS L'ENSEMBLE DES RÉGIONS MARITIMES DU QUÉBEC**

- > Outre le transport maritime et les activités qu'il génère dans les ports québécois, le Saint-Laurent possède une richesse économique extraordinaire. Le potentiel touristique, les occasions d'affaires offertes par les biotechnologies marines, l'expertise des chantiers maritimes québécois de même que la pêche et l'aquaculture sont des activités essentielles pour les régions du Québec et sur lesquelles il faut miser pour accroître leur développement de façon durable et responsable.

### **PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES ET LA BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELS DU SAINT-LAURENT**

- > Le Saint-Laurent regroupe de nombreux écosystèmes uniques, d'une grande richesse biologique. Il est nécessaire d'apprendre à mieux les connaître et les comprendre pour ainsi pouvoir assurer leur protection et leur préservation.



## ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION :

1. Quelles sont sur votre territoire les initiatives en cours ou à venir en lien avec le secteur maritime ?
2. Quels sont vos besoins et quels sont les obstacles que vous rencontrez quotidiennement ?
3. Y a-t-il d'autres enjeux prioritaires pour lesquels le Québec devrait agir ?
4. Quels sont les moyens et le modèle de gouvernance qui devraient être utilisés pour la mise en œuvre de la nouvelle vision maritime ?

